

Engagement de confidentialité des collaborateurs à la protection des données personnelles.

Afin de sensibiliser et d'engager les utilisateurs travaillant avec des données à caractère personnel aux risques liés aux libertés et à la vie privée, il est recommandé de leur faire signer un engagement de confidentialité.

- Ce document a été élaboré à partir du modèle mis à disposition de la CNIL dans sa documentation par JA-RGPD. Pour obtenir le fichier texte écrire à contact@ja-rgpd.fr
- Le document PDF est disponible en téléchargement ici : https://ja-rgpd.fr/rgpd-modele-dengagement-de-confidentialite/

Pour plus d'informations voir la page dédié sur le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/securite-informatique-sensibiliser-les-utilisateurs

Références réglementaires mentionnées dans la Charte de confidentialité :

Les articles 121 et 122 de la loi Informatique et liberté : https://www.cnil.fr/fr/la-loi-informatique-et-libertes#article121

Les articles 32 à 35 du Règlement européen sur la protection des données : https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/chapitre4#Article32

Les articles 226-16 à 226-24 du code pénal : https://www.cnil.fr/fr/les-sanctions-penales

Je soussigné/e

Exerçant les fonctions de

au sein

Étant à ce titre amené/e à accéder à des données à caractère personnel, déclare reconnaître la confidentialité desdites données Je m'engage par conséquent, conformément aux articles 121 et 122 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles j'ai accès, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations.

Je m'engage en particulier à :

- ne pas utiliser les données auxquelles je peux accéder à des fins autres que celles prévues par mes attributions;
- ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales;
- ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de mes fonctions;
- prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données;
- prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données;
- m'assurer, dans la limite de mes attributions, que seuls des moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données;
- en cas de cessation de mes fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données.

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de mes fonctions, demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de mes fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors que cet engagement concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel.

J'ai été informé que toute violation du présent engagement m'expose à des sanctions disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des articles 226-16 à 226-24 du code pénal.